

*Rapport financier trimestriel*

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**

*30 juin 2021*

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Table des matières

30 juin 2021

---

	<u>Page</u>
Aperçu de la Société	1
Résultats trimestriels	2-3
Analyse des risques	3
Événements importants	4
Rapport sur l'utilisation des crédits	4
Déclaration de responsabilité de la direction	5
État de la situation financière non audité	6
État des résultats non audité	7
État des gains et pertes de réévaluation non audité	8
État de la variation des actifs financiers nets non audité	9
État des flux de trésorerie non audité	10
Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités	11-18

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Rapport financier trimestriel

30 juin 2021

---

Le présent rapport financier trimestriel de Marine Atlantique S.C.C. (la Société) porte sur le trimestre clos le 30 juin 2021. Il doit être lu en parallèle avec le Sommaire du plan d'entreprise de 2020-2021/2024-2025 de la Société et son Rapport annuel de 2020-2021, qui comprend les états financiers annuels audités de l'exercice clos le 31 mars 2021. On peut trouver des renseignements sur la Société, notamment le Rapport annuel et le Sommaire du plan d'entreprise, une fois qu'ils auront été approuvés par le gouvernement fédéral, à [www.marineatlantic.ca](http://www.marineatlantic.ca).

Les états financiers non audités et les notes complémentaires ont été établis selon les Normes comptables du secteur public. Tous les montants sont présentés en dollars canadiens.

### APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

Marine Atlantique S.C.C. est une société d'État fédérale chargée de remplir le mandat constitutionnel d'offrir un service de transport de marchandises et de passagers entre North Sydney, en Nouvelle-Écosse, et Port aux Basques, à Terre-Neuve-et-Labrador. Ce service assure une liaison essentielle entre la province de Terre-Neuve-et-Labrador et le Canada continental.

Marine Atlantique S.C.C., qui a son siège social à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador), gère des terminaux à Port aux Basques et Argentia, à Terre-Neuve-et-Labrador, et à North Sydney, en Nouvelle-Écosse. La Société assure deux liaisons : un service de traversier quotidien de 96 milles marins maintenu à longueur d'année entre Port aux Basques et North Sydney, et un service de traversier saisonnier de 280 milles marins entre Argentia et North Sydney.

Pour s'acquitter de son mandat, Marine Atlantique S.C.C. exploite une flotte composée de quatre traversiers de cote glace : le *Blue Puttees*, le *Highlanders*, l'*Atlantic Vision* et le *Leif Ericson*. La Société fait chaque année rapport au gouvernement du Canada par l'entremise du ministre des Transports.

Pour garantir l'exploitation sécuritaire des navires en mer, Marine Atlantique S.C.C. est assujettie à diverses lois et divers règlements, dont le *Code canadien du travail*, le *Règlement sur la sécurité et la santé au travail (en milieu maritime)*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses* et ses règlements, la *Loi sur la responsabilité en matière maritime* et ses règlements, la *Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada*, la *Loi maritime du Canada*, la *Loi sur le cabotage*, le *Règlement sur la sûreté des traversiers intérieurs* et la Partie III du *Règlement sur la sûreté du transport maritime*. La Société est également assujettie à la *Convention internationale pour la sauvegarde de la vie humaine en mer (SOLAS)*, le plus important de tous les traités internationaux visant la sécurité des navires marchands.

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Rapport financier trimestriel

### 30 juin 2021

#### RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Aperçu de la performance financière de la Société (en milliers)

	Trimestre clos le 30 juin 2021							
	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget <sup>1</sup>		Écart par rapport à l'exercice précédent <sup>1</sup>		
				\$	%	\$	%	
Revenus	22 097	\$ 22 387	\$ 17 984	\$ (290)	-1%	4 113	23%	
Charges	58 527	\$ 61 116	\$ 51 501	\$ 2 589	4%	(7 026)	-14%	

<sup>1</sup> Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux montants inscrits au budget/comptabilisés pour l'exercice précédent.

#### Aperçu statistique

	Trimestre clos le 30 juin 2021							
	Réel	Budget	Exercice précédent	Écart par rapport au budget <sup>2</sup>		Écart par rapport à l'exercice précédent <sup>2</sup>		
				#	%	#	%	
Passagers	27 074	42 563	18 510	(15 489)	-36%	8 564	46%	
Véhicules de tourisme	8 538	16 594	5 300	(8 056)	-49%	3 238	61%	
Véhicules utilitaires	25 276	21 769	21 327	3 507	16%	3 949	19%	
Équivalents autos <sup>3</sup>	113 521	107 900	92 693	5 621	5%	20 828	22%	
Traversées	417	408	330	(9)	-2%	(87)	-26%	

<sup>2</sup> Un écart positif correspond à un résultat favorable par rapport aux prévisions/résultats de l'exercice précédent.

<sup>3</sup> Un équivalent auto ou EA correspond à la longueur moyenne d'une automobile.

#### REVENUS

Les revenus inscrits au budget de 2021-2022 de la Société ont été établis à partir de la date estimative où les restrictions relatives aux déplacements imposées en raison de la COVID-19 devraient prendre fin. Les revenus de la Société ont été inférieurs de 1 % au budget. Le nombre de passagers et de véhicules de tourisme a été moins élevé que prévu, car les voyages non essentiels ont continué d'être limités. Le début du service d'Argentia a été reporté à juillet. Le nombre de véhicules utilitaires a été plus élevé que prévu au cours du premier trimestre.

Par rapport à l'exercice précédent, les revenus de la Société ont augmenté de 23 %. Même si la capacité d'accueil des passagers est restée limitée en raison de la COVID-19, le trafic, dans son ensemble, a augmenté pour tous les secteurs.

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Rapport financier trimestriel

30 juin 2021

---

### CHARGES

#### *Comparaison avec le budget*

Les charges de la Société ont été inférieures de 4 % par rapport au budget au cours du premier trimestre. Les charges d'exploitation ont été moins élevées que prévu. Les niveaux de dotation ont diminué, puisque le nombre de passagers par traversée a été réduit pour limiter la propagation de la COVID-19. La suspension des services de restauration s'est poursuivie. Par ailleurs, des économies ont été réalisées au titre des biens consommables et certaines initiatives organisationnelles ont été retardées. Les frais d'affrètement ont été moins élevés que ce qui était prévu au budget en raison de taux de change favorables. Ces économies ont été compensées en partie par la comptabilisation de pertes sur dérivés liées au programme de couverture, de pertes sur la cession d'immobilisations corporelles et de l'augmentation du prix du carburant.

#### *Comparaison avec l'exercice précédent*

Les charges de la Société pour le trimestre considéré ont été 14 % plus élevées que celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à une augmentation des charges d'exploitation. L'an dernier, deux traversiers ont été nécessaires pour effectuer les traversées au cours de la plus grande partie du trimestre; un traversier était en attente et un autre était en arrêt puisque la remise en état prévue au printemps a été reportée à l'automne. Il a fallu plus de moyens cette année pour effectuer les traversées et la Société a repris le calendrier de remise en état du printemps. Cela a fait augmenter les frais de main-d'œuvre considérablement ainsi que la consommation de carburant. La Société a effectué 87 traversées de plus. Le prix du carburant est aussi plus élevé que l'an dernier.

### Immobilisations corporelles

La Société a consacré 12,8 millions de dollars à ses immobilisations corporelles au cours du premier trimestre de l'exercice dans le cadre de son programme de réinvestissement en continu dans ses actifs. Cela comprend une somme 12 millions de dollars pour des projets visant les navires et 0,8 million de dollars pour la rénovation des installations côtières et l'acquisition de systèmes de technologie de l'information et de divers matériels.

### Prévisions

D'après les résultats des trois premiers mois de l'exercice et le budget alloué pour le reste de l'exercice, la Société prévoit fonctionner dans le respect du cadre financier approuvé. Les objectifs ou les buts de la Société n'ont pas été modifiés par rapport au Sommaire du plan d'entreprise de 2020-2021/ 2024-2025.

### ANALYSE DES RISQUES

Les risques financiers auxquels est exposée la Société ont déjà été communiqués dans le Sommaire du plan d'entreprise de 2020-2021/2024-2025 et le Rapport annuel de 2020-2021 de la Société. Il n'y a eu aucun changement important apporté aux risques qui avaient été présentés.

# **MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**

## **Rapport financier trimestriel**

### **30 juin 2021**

---

#### **ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS**

La pandémie mondiale de COVID-19 continue d'évoluer et d'affecter les services et le fonctionnement de la Société. Marine Atlantique S.C.C. continue de mettre l'accent sur l'établissement d'un environnement sain et sécuritaire pour ses employés et ses clients tout en assurant le service de traversier essentiel. Les mesures de sécurité instaurées au début de la pandémie ont continué d'être mises en œuvre tout au long du trimestre. Ces mesures comprennent notamment la désinfection, le respect de la distanciation physique et l'utilisation de désinfectant pour les mains en milieu de travail. La Société a réduit sa capacité d'accueil pour pouvoir respecter les directives relatives à la distanciation physique. Comme de plus en plus de personnes sont vaccinées, les employés, qui travaillaient à distance, ont commencé progressivement à revenir travailler sur place.

La reprise du service saisonnier d'Argentia a été reportée au 4 juillet. Le 15 juin, la province a annoncé que les voyageurs de la région atlantique pourraient venir dans la province à compter du 23 juin, sans avoir à subir un test de dépistage et à s'isoler. Les déplacements des voyageurs du reste du Canada ont été autorisés à compter du 1<sup>er</sup> juillet, les exigences applicables en fonction de leur statut vaccinal. La capacité d'accueil des passagers est restée limitée conformément aux directives de Santé publique.

#### **RAPPORT SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS**

La Société a reçu des crédits parlementaires de 50,5 millions de dollars du gouvernement du Canada au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2021. Des renseignements sur la méthode de comptabilisation des crédits parlementaires sont présentés à la note 2 a) afférente aux états financiers intermédiaires non audités de la Société. La note 5 afférente à ces états financiers décrit l'utilisation des crédits parlementaires reçus au cours de la période.

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Rapport financier trimestriel**  
**30 juin 2021**

---

**DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Société, aux dates présentées dans les états financiers trimestriels et pour les périodes closes à ces dates.



Le président et chef de la direction,  
Murray Hupman, ing.



Le vice-président aux Finances,  
Shawn Leamon, CPA, CGA

St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador)  
11 août 2021

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Etat de la situation financière non audité

Au 30 juin 2021  
(en milliers)

	<b>30 juin 2021</b>	<b>31 mars 2021</b>
<b>Actifs financiers</b>		
Trésorerie (note 4)	15 190 \$	10 648 \$
Débiteurs	8 590	6 595
Somme à recevoir du gouvernement du Canada (note 5)	-	13 870
Stocks destinés à la revente	160	362
Dérivés	5 304	2 897
Actif au titre des prestations de retraite constituées	157 646	156 014
	<b>186 890 \$</b>	<b>190 386 \$</b>
<b>Passifs</b>		
Créditeurs et charges à payer	18 826 \$	31 839 \$
Dérivés	1 798	2 532
Revenus reportés	7 751	2 851
Somme à payer au gouvernement du Canada (note 5)	4 571	-
Charge à payer au titre des indemnités de vacances	6 287	5 932
Passif au titre des prestations de retraite constituées	2 951	2 951
Passif au titre des avantages complémentaires de retraite constitués	51 734	51 363
Passif au titre des avantages postérieurs à l'emploi constitués	11 410	11 452
	<b>105 328</b>	<b>108 920</b>
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>81 562 \$</b>	<b>81 466 \$</b>
<b>Actifs non financiers</b>		
Immobilisations corporelles	385 643	387 925
Stocks destinés à la consommation	24 468	22 436
Charges payées d'avance	5 262	6 409
	<b>415 373</b>	<b>416 770</b>
<b>Excédent accumulé</b>	<b>496 935 \$</b>	<b>498 236 \$</b>

Éventualités (note 8)

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# État des résultats non audité

Période close le 30 juin 2021

(en milliers)

	Trimestres clos en	
	2021	2020
<b>Revenus</b>		
Produits des activités de transport	20 207 \$	16 336 \$
Produits du supplément pour le carburant	1 870	1 614
Autres produits	20	34
	<u>22 097</u>	<u>17 984</u>
<b>Charges</b>		
Salaires et avantages sociaux	23 208	19 017
Droits d'affrètement	3 837	4 285
Carburant	5 507	2 797
Matériaux, fournitures et services	6 196	4 379
Réparations et entretien	2 098	2 170
Assurance, loyers et services publics	1 908	1 703
Frais de déplacement	15	24
Frais administratifs	222	180
Avantages sociaux futurs (note 6)	-	117
Coûts de renouvellement de la flotte	154	290
Perte de change	14	24
Perte réalisée sur dérivés	206	1 001
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	840	-
Amortissement	14 322	15 513
	<u>58 527</u>	<u>51 500</u>
(Déficit) avant le financement public	(36 430)	(33 516)
<b>Financement public</b>		
Exploitation	19 142	18 635
Immobilisations corporelles	12 880	3 653
	<u>32 022</u>	<u>22 288</u>
(Déficit) lié aux activités	(4 408)	(11 228)
Excédent accumulé au début de la période	496 829	504 865
<b>Excédent accumulé à la fin de la période</b>	<u>492 421 \$</u>	<u>493 637 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**État des gains et pertes de réévaluation non audité**  
Période close le 30 juin 2021  
(en milliers)

	Trimestres clos en	
	2021	2020
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés au début de l'exercice</b>	1 407 \$	(8 364) \$
<b>Gains (pertes) de réévaluation survenus pendant l'exercice</b>		
Gain (perte) non réalisé sur devises	( 36)	( 130)
Gain (perte) non réalisé sur dérivés	2 937	( 602)
<b>Montants reclassés dans l'état des résultats</b>		
(Gain) perte réalisé sur dérivés	206	1 001
<b>Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice</b>	3 107	269
<b>Gains (pertes) de réévaluation cumulés à la fin de la période</b>	4 514 \$	(8 095) \$

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**État de la variation des actifs financiers nets**  
Période close le 30 juin 2021  
(en milliers)

	<b>Trimestres clos en</b>	
	<b>2021</b>	<b>2020</b>
<b>(Déficit) excédent lié aux activités</b>	(4 408) \$	(11 228) \$
<b>Variation due aux immobilisations corporelles</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(12 880)	(3 653)
Amortissement des immobilisations corporelles	14 322	15 513
<b>Diminution (augmentation) des immobilisations corpore</b>	2 282	11 860
<b>Variation due aux autres actifs non financiers</b>		
Variation nette des stocks destinés à la consommation	(2 033)	(1 113)
Variation nette des charges payées d'avance	1 147	( 195)
<b>(Augmentation) diminution des autres actifs non financi</b>	( 886)	(1 308)
Gains (pertes) de réévaluation nets	3 107	269
Diminution (augmentation) des actifs financiers nets	95	( 407)
Actifs financiers nets au début de la période	81 467	62 395
<b>Actifs financiers nets à la fin de la période</b>	<b>81 562 \$</b>	<b>61 988 \$</b>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**État des flux de trésorerie non audité**  
Période close le 30 juin 2021  
(en milliers)

	Trimestres clos en	
	2021	2020
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Rentrées de fonds - clients	26 759 \$	17 668 \$
Rentrées de fonds - autres produits	20	34
Financement public - exploitation	29 691	27 593
Financement public - immobilisations corporelles	20 771	10 872
Sorties de fonds - fournisseurs	(27 775)	(14 752)
Sorties de fonds - employés	(22 418)	(20 489)
Sorties de fonds - avantages sociaux futurs	(1 700)	(2 713)
	<u>25 348</u>	<u>18 213</u>
<b>Activités d'investissement en immobilisations</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(20 770)	(10 872)
	<u>(20 770)</u>	<u>(10 872)</u>
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	( 36)	( 129)
Augmentation nette de la trésorerie	4 542	7 212
Trésorerie au début de la période	10 648	11 202
	<u>15 190 \$</u>	<u>18 414 \$</u>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		
La trésorerie comprend :		
Trésorerie affectée	6 614 \$	6 887 \$
Trésorerie non affectée	8 576	11 527
	<u>15 190 \$</u>	<u>18 414 \$</u>

*Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.*

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 juin 2021  
(en milliers de dollars)

---

### 1. BASE DE PRÉSENTATION

Marine Atlantique S.C.C. (la Société) est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C. de 1986* établit la Société comme société d'État mère. Dans le but de se conformer à la *Politique maritime nationale* (1995), le mandat de la Société a été réduit à l'exploitation d'un service de traversiers.

La Société exploite un service de traversiers entre la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. Les activités de Marine Atlantique S.C.C. ont un caractère saisonnier par nature. La plus forte période d'activité de la Société est l'été (deuxième trimestre) et la période la moins achalandée est l'hiver (quatrième trimestre), car les nombreux touristes préfèrent voyager l'été. La Société profite donc de l'hiver pour effectuer une grande partie des travaux d'entretien annuel nécessaires sur ses navires et ses terminaux portuaires.

Les présents états financiers intermédiaires non audités ont été établis par la direction selon la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada et conformément aux Normes comptables du secteur public du Canada. Les états financiers intermédiaires ne présentent pas toutes les informations à fournir qui sont présentées dans les états financiers annuels audités de Marine Atlantique S.C.C. Les informations présentées ci-après s'ajoutent à celles qui sont contenues dans les états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 mars 2021.

### 2. MÉTHODES COMPTABLES IMPORTANTES

#### RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont préparés conformément aux Normes comptables du secteur public du Canada.

#### a) Financement public

La Société reçoit un financement public qui lui permet de répondre à ses besoins de trésorerie à court terme, notamment de faire face à l'excédent des charges d'exploitation sur les produits tirés des activités commerciales et d'acquérir des immobilisations corporelles. Le financement public reçu est comptabilisé en résultats de l'exercice au cours duquel il a été autorisé et toutes les exigences définies ont été satisfaites par la Société. Tout écart entre les montants reçus et les montants requis constitue une somme à recevoir du gouvernement du Canada (ou à payer à ce dernier). La Société vend parfois des actifs et doit alors verser le produit net de la vente des actifs au Trésor. Le cas échéant, le produit net réalisé est porté en diminution des besoins de financement de l'exploitation pour l'exercice au cours duquel la vente a eu lieu.

#### b) Instruments financiers

La trésorerie, les débiteurs, les créditeurs et charges à payer, et la somme à recevoir du (à payer au) gouvernement du Canada sont évalués au coût.

Les dérivés sont initialement évalués à la juste valeur à la date de passation des contrats sous-jacents, puis réévalués à la juste valeur à chaque date de clôture. Les variations de la juste valeur sont

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Notes complémentaires des états financiers intermédiaires**  
**non audités**  
**30 juin 2021**  
**(en milliers de dollars)**

---

comptabilisées dans l'état des gains et pertes de réévaluation jusqu'à ce que l'instrument financier dérivé soit décomptabilisé. À ce moment-là, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation associé à l'élément décomptabilisé fait l'objet d'une écriture de contrepassation et est reclassé dans l'état des résultats. Les instruments dérivés sont décomptabilisés à la date d'expiration des contrats sous-jacents. Les coûts de transaction sont passés en charges au moment où ils sont engagés.

**c) Indemnités d'assurance à recevoir**

Les débiteurs comprennent des indemnités recouvrables sur assurances qui sont comptabilisées au moment où la Société a l'assurance raisonnable que l'assureur approuvera la réclamation et versera les indemnités.

**d) Stocks**

Les stocks, qui se composent principalement d'articles destinés à la consommation à bord des navires, sont évalués au coût historique ou au coût de remplacement, selon le moindre de ces deux montants.

**e) Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles, qui englobent les navires, les installations côtières et le matériel, sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé.

La flotte de la Société comprend les navires qui lui appartiennent et les projets de navires. Les installations côtières se composent des bâtiments des terminaux, des installations de débarquement, des quais et des infrastructures connexes. Le matériel comprend le matériel informatique et les logiciels, le mobilier et les véhicules.

Les principales pièces de rechange sont comptabilisées en tant qu'immobilisations corporelles et ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas utilisées. À cette fin, les principales pièces de rechange sont celles qu'on prévoit utiliser pendant plus d'un exercice pour une immobilisation corporelle donnée.

Le coût des travaux en cours comprend les matériaux, la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Les montants compris dans les travaux en cours sont virés à la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles au moment où l'actif est prêt à être utilisé, puis ils sont ensuite amortis.

L'amortissement est calculé à des taux suffisants pour permettre la radiation du coût des immobilisations corporelles, déduction faite de leur valeur résiduelle, sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode linéaire. Le coût des projets de navires, déduction faite de leur valeur résiduelle, est amorti sur la plus courte des durées suivantes : la durée de vie utile de l'actif ou la durée de vie utile du navire.

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Notes complémentaires des états financiers intermédiaires non audités

30 juin 2021  
(en milliers de dollars)

---

Les durées de vie utiles estimatives et les méthodes d'amortissement sont passées en revue tous les ans. Les taux appliqués aux principales catégories d'immobilisations corporelles sont les suivants :

Navires		5 % à 10 %
Installations côtières		2,5 % à 5 %
Matériel		10 % à 25
Améliorations locatives	Durée du contrat de location ou durée de vie utile (sur la plus courte de ces deux durées)	

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Société de fournir des biens et des services, la valeur de l'immobilisation est ramenée à sa valeur résiduelle, le cas échéant. Il ne peut y avoir de reprise sur réduction de valeur.

### f) Avantages sociaux futurs

La Société comptabilise ses obligations au titre des régimes d'avantages sociaux et les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes, au fur et à mesure que les prestations sont constituées.

### i) Actif (passif) au titre des prestations de retraite constituées

La Société offre, par l'entremise d'un fiduciaire, un régime de retraite agréé à prestations déterminées qui couvre la quasi-totalité de ses salariés, un régime de retraite supplémentaire non capitalisé à l'intention des cadres supérieurs embauchés avant le 1<sup>er</sup> mars 2001, et un régime d'avantages de retraite supplémentaire non capitalisé, adopté en 2006 à l'intention des titulaires de certains postes désignés, qui établit des prestations pour les services rendus depuis 2004. L'admissibilité à ce dernier régime a été élargie en vue de constituer des prestations pour les services rendus depuis 2009, au bénéfice de tous les participants au régime de retraite agréé à prestations déterminées qui sont visés par le maximum des prestations payables en vertu du régime agréé. En règle générale, toutes les prestations sont fondées sur les années de service et la rémunération moyenne la plus élevée ou la rémunération au départ à la retraite des employés.

Le coût des avantages de retraite est déterminé de façon actuarielle au moyen de la méthode de répartition des prestations prévues au prorata des services et des meilleures estimations faites par la direction du taux de rendement prévu des placements des régimes, des taux prévus de croissance de la rémunération, des taux d'inflation prévus et de l'âge de départ à la retraite des salariés. Le taux d'actualisation utilisé pour calculer les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des régimes de retraite est fondé sur le rendement prévu des actifs du régime de retraite agréé et une estimation des coûts d'emprunt pour les autres régimes.

Le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime est fonction du rendement estimatif, selon les conditions du marché applicables à la date d'évaluation, de chaque grande catégorie d'actifs et de la composition cible d'actifs précisée dans la politique de placement établie pour le régime. Le rendement prévu des actifs est déterminé par référence à la valeur liée au marché qui est appliquée aux actifs du régime aux fins de l'établissement des états financiers. La valeur liée au marché des actifs du régime est établie en appliquant une méthode qui prévoit l'amortissement des gains et pertes relatifs au rendement prévu sur cinq ans. Les gains et pertes actuariels résultent de l'écart entre le taux de rendement réel et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Notes complémentaires des états financiers intermédiaires**  
**non audités**  
**30 juin 2021**  
**(en milliers de dollars)**

---

régime et des variations de la valeur des obligations au titre du régime de retraite par suite de modifications d'hypothèses actuarielles ou d'écarts entre les résultats réels et les prévisions établies en fonction des hypothèses.

Les gains et pertes actuariels au titre du régime de retraite agréé et du régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants. Les gains et pertes actuariels au titre de l'ancien régime de retraite supplémentaire sont amortis sur l'espérance de vie moyenne estimative des participants.

Les ajustements découlant des modifications apportées aux régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants au régime de retraite agréé et au régime d'avantages de retraite supplémentaire adopté en 2006 est de 10,2 ans (9,5 ans en 2020). L'espérance de vie moyenne estimative des participants à l'ancien régime de retraite supplémentaire est de 12,2 ans (13,4 ans en 2020).

**ii) Avantages complémentaires de retraite**

La Société fournit une assurance-vie et une assurance pour soins de santé et soins dentaires à ses employés actifs ou à la retraite. Les salariés syndiqués, les salariés non syndiqués et les cadres sont admis à bénéficier d'une couverture d'assurance-vie de base et d'assurance-vie facultative à compter du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 60 jours d'emploi continu. Les salariés syndiqués sont admis à bénéficier de prestations dans le cadre d'une assurance complémentaire couvrant les soins médicaux et dentaires à partir du premier jour du mois qui suit l'expiration d'une période de 1 040 heures de travail effectuées et les salariés non syndiqués et les cadres y sont admissibles à compter du premier jour du mois qui suit la date à laquelle ils ont été embauchés.

Le coût des avantages complémentaires de retraite est déterminé de façon actuarielle à l'aide des meilleures estimations faites par la direction du taux de participation future au régime de soins de santé et de soins dentaires des retraités, du coût moyen des soins de santé par personne assurée, des taux tendanciels du coût des soins de santé et de l'utilisation de ces soins, du taux de croissance de la rémunération et des taux de mortalité.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés concernés.

La durée moyenne estimative du reste de la carrière active des participants aux régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 11,4 ans (11,4 ans en 2018). Les ajustements apportés en raison de modifications des régimes, pour un montant net après compensation des gains ou pertes actuariels non amortis concernant les services rendus par les salariés au cours de l'exercice précédent, sont comptabilisés dans l'état des résultats de la période au cours de laquelle la modification a été apportée.

**iii) Avantages postérieurs à l'emploi**

# MARINE ATLANTIQUE S.C.C.

## Notes complémentaires des états financiers intermédiaires

### non audités

30 juin 2021

(en milliers de dollars)

---

Pour certains membres de son personnel en activité ou anciens salariés, la Société est un employeur auto-assuré qui est responsable du passif au titre des indemnités pour accidents de travail. Le coût de ce passif est déterminé de façon actuarielle au moyen de la valeur actualisée nette du passif lié aux accidents de travail des salariés actuels et des anciens salariés lorsque des indemnités sont accordées par la Workplace Health, Safety and Compensation Commission de Terre-Neuve-et-Labrador, la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick ou la Workers' Compensation Commission de l'Île-du-Prince-Édouard, ou lorsque des modifications législatives sont apportées et qu'on peut raisonnablement estimer les coûts futurs prévus. La direction comptabilise les variations de la valeur actualisée nette du passif en se fondant sur les estimations actuarielles des coûts futurs mises à jour en fonction des données réelles et des modifications apportées aux hypothèses actuarielles.

Les ajustements qui découlent des gains et pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne prévue de versement des indemnités qui est de 10,0 ans (10,0 ans en 2020).

#### g) Constatation des revenus

Les produits des activités de transport et du supplément pour le carburant sont comptabilisés lorsque les services de traversier sont rendus. Les clients de la Société doivent payer à l'avance, au moment où ils font leur réservation. Les sommes reçues sont d'abord comptabilisées comme des revenus reportés, puis constatées en tant que revenus lorsque les services de traversier sont rendus. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

#### h) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice. Des charges d'exploitation sont donc comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services rendus.

Les charges comprennent également des provisions qui reflètent la variation de la valeur des actifs et des passifs, y compris des provisions pour créances douteuses et pour obsolescence des stocks. Les charges englobent aussi l'amortissement des immobilisations corporelles, la consommation des stocks et les charges payées d'avance.

#### i) Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des décaissements effectués avant l'achèvement des travaux, la livraison des biens ou la prestation des services, ou des paiements versés à l'avance aux termes de contrats de location.

#### j) Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les revenus et les charges sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les engagements et les éventualités libellés en devises sont convertis aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Un gain ou une perte de change qui se produit avant le règlement est comptabilisé dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Au cours de l'exercice où a lieu le règlement, le montant cumulatif des gains et pertes de réévaluation fait l'objet d'une écriture de contre-passation dans l'état des gains et pertes de réévaluation et un gain ou une perte de change déterminé en fonction du cours du change à la date de comptabilisation initiale de l'élément est comptabilisé dans l'état des résultats.

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Notes complémentaires des états financiers intermédiaires**  
**non audités**  
**30 juin 2021**  
**(en milliers de dollars)**

---

**k) Passifs éventuels**

Les passifs éventuels sont des obligations potentielles qui peuvent donner lieu à des passifs réels si un ou plusieurs événements futurs se produisent ou ne se produisent pas. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou non et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est comptabilisé et une charge est constatée. Si la probabilité ne peut être déterminée ou s'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant en cause, l'éventualité est présentée dans les notes complémentaires des états financiers.

**l) Actifs éventuels**

Les actifs éventuels sont des actifs potentiels qui résultent de situations incertaines, qui seront dénouées par un événement futur déterminant. L'existence d'un actif éventuel est mentionnée dans les notes complémentaires s'il est probable que l'événement futur déterminant se produira. Si l'événement futur déterminant est improbable ou impossible à déterminer, aucun actif éventuel n'est présenté dans les notes complémentaires.

**m) Incertitude relative à la mesure**

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables du secteur public, exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur le montant des actifs, des passifs et sur l'information sur les actifs et les passifs éventuels présentés à la date de clôture et les montants des revenus et des charges présentés au cours de l'exercice. Les estimations comptables importantes de la Société portent notamment sur ce qui suit : l'actif au titre des prestations de retraite constituées, le passif au titre de prestations de retraite constituées, les avantages complémentaires de retraite et les avantages postérieurs à l'emploi, les durées de vie utile des immobilisations corporelles et les litiges. Les estimations sont établies à partir des meilleures informations disponibles au moment de la préparation des états financiers et elles sont révisées annuellement afin de refléter les nouvelles informations obtenues. Les résultats réels pourraient différer des estimations établies.

**3. ADOPTION D'UNE NOUVELLE NORME COMPTABLE**

En août 2018, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a publié la norme SP 3280 — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Cette norme établit des principes sur la façon de comptabiliser et de présenter les obligations juridiques afférentes à la mise hors service d'immobilisations corporelles. Une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation corporelle est comptabilisée lorsque tous les critères suivants sont satisfaits :

- il existe une obligation juridique qui oblige l'entité à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- l'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022. Son adoption anticipée est permise. La Société a décidé de ne pas adopter cette nouvelle norme de manière anticipée. Elle s'emploie actuellement à évaluer l'incidence que cette norme aura sur ses états financiers. Pour l'instant, cette incidence n'est donc pas connue.

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Notes complémentaires des états financiers intermédiaires**  
**non audités**  
**30 juin 2021**  
**(en milliers de dollars)**

---

**4. TRÉSORERIE**

La trésorerie comprend la trésorerie affectée qui se compose de liquidités libellées en euros qui sont détenues dans un compte de garantie bloqué dans une banque allemande pour le traversier mixte *Atlantic Vision*. Le montant total du solde libellé en euros se chiffre à 4 500 euros (4 500 euros en 2020), ce qui correspondait à 6 614 \$ CA au 30 juin 2021 (6 641 \$ CA au 31 mars 2021).

**5. SOMME (À PAYER) À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA**

La Société est financée par le gouvernement du Canada en fonction principalement de ses besoins de trésorerie. En outre, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et dans l'excédent cumulé au cours d'un exercice peuvent être financés par le gouvernement du Canada au cours d'exercices différents. Par conséquent, les résultats d'exploitation nets de la Société pour un exercice donné diffèrent selon qu'ils sont présentés en fonction du financement octroyé par le gouvernement ou des principes comptables généralement reconnus.

**6. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Au cours du trimestre clos le 30 juin 2021, la charge nette au titre des avantages sociaux futurs a été nulle (117 \$ au 30 juin 2020). La charge comprenait les coûts au titre du régime de retraite agréé à prestations déterminées de la Société, du régime d'assurance-vie et de soins de santé et de soins dentaires pour les retraités et des indemnités pour accidents du travail.

	<b>30 juin 2021</b> <b>(3 mois)</b>	31 mars 2021 (12 mois)
Somme à payer au gouvernement du Canada au début de la période	29 \$	583 \$
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada au début de la période	(13 899)	(8 966)
Crédits parlementaires reçus au cours de la période	50 462	135 634
Comptabilisés au cours de la période :		
Exploitation	(19 141)	(109 494)
Immobilisations corporelles	(12 880)	(31 627)
(Déficit) excédent - financement public	18 441	(5 487)
(Somme à recevoir du) gouvernement du Canada à la fin de l'exercice	-	(13 899)
<b>Somme à payer au gouvernement du Canada à la fin de la période</b>	<b>4 571 \$</b>	<b>29 \$</b>

**MARINE ATLANTIQUE S.C.C.**  
**Notes complémentaires des états financiers intermédiaires**  
**non audités**  
**30 juin 2021**  
**(en milliers de dollars)**

---

**7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

La Société est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon les mêmes conditions que celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. Au cours de la période, la Société a engagé des charges de 359 \$ (386 \$ en 2020) avec d'autres sociétés d'État, ministères et organismes publics fédéraux. En outre, le gouvernement du Canada finance la Société, comme cela est précisé dans les notes complémentaires 2 a) et 5. Transports Canada a autorisé la Société à utiliser gratuitement les terres publiques sur lesquelles sont sis ses terminaux portuaires. Aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre, car la juste valeur de ce service qui est rendu gratuitement ne peut pas faire l'objet d'une estimation fiable.

**8. ÉVENTUALITÉS**

Il n'y a eu aucun changement aux éventualités au titre des litiges depuis la fin de l'exercice le plus récent. Il n'y a eu aucune nouvelle poursuite pour laquelle un paiement est probable.